

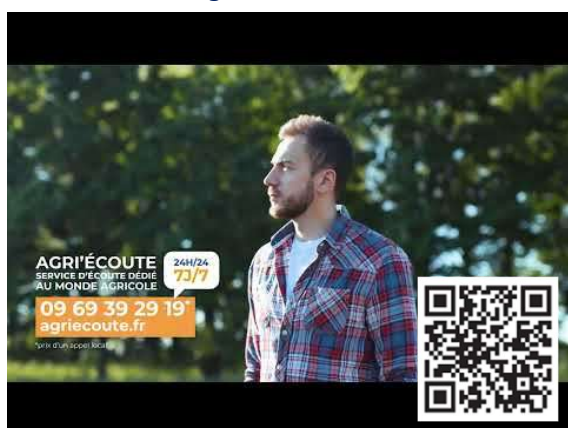
Agri'écoute

La MSA lance une campagne nationale pour mieux faire connaître son dispositif de prévention

Communiqué de presse
10/04/2025

Face à l'enjeu de santé publique que représente le mal-être agricole, et dans le cadre de la Grande Cause nationale santé mentale, la MSA se mobilise pour mieux faire connaître Agri'écoute, son service d'écoute en ligne assuré par des psychologues formés à la détection et à la gestion du mal-être dans le milieu agricole.

« Agri'écoute : on a tous besoin d'être soutenu un jour ou l'autre »



A propos d'Agri'écoute

Agri'écoute est un numéro d'appel gratuit – **09 69 39 29 19** – accessible 24h/24 et 7j/7 qui permet à tout ressortissant agricole ainsi que leur famille de dialoguer anonymement, à tout moment, week-end et nuit compris, avec des psychologues formés à la gestion du mal-être dans le milieu agricole.

Le service est également accessible en ligne, sur <https://agrieoute.fr/>, et permet d'échanger directement avec des psychologues par tchat, mail ou visio-consultation, et de prendre rendez-vous pour un appel téléphonique ultérieur.

Afin de faire connaître au plus grand nombre ce dispositif essentiel de détection et de prévention du mal-être agricole, la MSA lance une grande campagne nationale d'information, dont un nouveau [spot vidéo](#) de promotion du service.

3 454 entretiens avec des psychologues réalisés en 2024

En 2024, Agri'écoute enregistrait 4 408 appels. **3 454** d'entre eux ont donné lieu à un entretien avec un psychologue (soit **63%** des appels).

8% des appelants ont également pu bénéficier de plusieurs entretiens avec le même psychologue.

Avec un taux de décrochage de **96,5%** en 2024, Agri'écoute est un dispositif essentiel de prévention du mal-être agricole, qui permet non-seulement de détecter les situations de mal-être mais également de mettre en place, et ce dès le premier appel, un accompagnement et un suivi professionnel des personnes en détresse.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur msa.fr

Parlons santé mentale : la MSA s'investit pleinement dans la Grande Cause nationale

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2025, la MSA organisait le 27 février dernier [un plateau TV, en direct de son stand, sur la prévention du mal-être agricole et la santé mentale, Grande Cause nationale](#)¹. L'engagement de la MSA sur ce sujet et les enjeux futurs de la santé mentale des agriculteurs, au-delà de 2025 et de la Grande Cause nationale, étaient au cœur des débats.

« *Les agriculteurs sont plus touchés par le mal-être. Les ouvriers agricoles et les agriculteurs ont un taux de suicide 20 % supérieur au reste de la population* »². **Frank Bellivier**, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie au Ministère des Solidarités et de la Santé.

« *La MSA a été la première à traiter la question du suicide chez les agricultrices et les agriculteurs* ». **Arnaud Simion**, député de la Haute-Garonne et organisateur du colloque du 20 février 2025 sur "la santé mentale des agriculteurs et agricultrices".

« *Face au mal-être, il a fallu mettre tous les acteurs du monde agricole autour de la table pour réfléchir ensemble aux meilleurs moyens d'aider les agriculteurs en difficulté. La MSA a réellement été le moteur qui a permis ce rassemblement* ». **Olivier Damaisin**, Coordinateur national du plan interministériel de lutte contre le mal-être agricole.

« *La santé mentale est l'affaire de toutes et tous, c'est sur le terrain que l'enjeu de la prévention est le plus grand* ». **Angèle Malâtre-Lansac**, Déléguée Générale de l'Alliance pour la Santé mentale.

A propos de la MSA :

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

¹ Émission disponible en replay [sur la chaîne youtube de la MSA](#)

² La France Agricole, « La santé mentale des agriculteurs doit être une priorité », 04/03/2025